Davantage d’argent pour les demandeurs d’asile en Allemagne

18/07/2012 à 18h04

Les allocations pour les demandeurs d’asile sont plus basses que l’aide sociale. La Cour constitutionnelle de Karlsruhe estime que cela contredit les principes des droits de l’homme. Le gouvernement doit modifier la loi

.

(…)A l’heure actuelle, un demandeur d’asile reçoit seulement 224 Euros par mois. Une somme très basse pour le niveau de vie en Allemagne. L’aide sociale, elle, est de 374 Euros. Cette différence, explique la Cour, vient du fait que le taux des allocations pour les demandeurs d’asile a été fixé en 1993. Depuis, et malgré une hausse des prix d’environ 30%, il n’a pas bougé. Les juges demandent donc au législateur de modifier cette situation le plus rapidement possible. Et en attendant, ce sont les juges de Karlsruhe eux-mêmes qui fixent de nouveaux taux, applicables immédiatement, soit 336 Euros pour un adulte au lieu de 224. Cette règlementation est rétroactive à partir de 2011 pour les quelques 130 000 demandeurs d’asile présents en Allemagne. (…)

Dw.dev

(Merci à Zatch)